

Congrès DE LA FNEDT

Le rendez-vous des entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers

6>8 mars 2025
En Camargue à **ARLES!**

**La prestation de services,
solution aux changements et mutations**

DOSSIER DE PARTENARIAT

ATELIERS TECHNIQUES

DÉMONSTRATIONS

TABLES RONDES

CONFÉRENCES

DÉBATS



FNEDT
Fédération Nationale
Entrepreneurs Des Territoires

Informations et programme
www.congres-fnedt.fr



Le mot du Président



Philippe Largeau
Président de la FNEDT

Madame, Monsieur,
Cher Partenaire,

La FNEDT organise son Congrès national 2025 du 6 au 8 mars, au Village Camarguais, à Arles.

Cet événement réunira les entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers venus de toute la France pour discuter des dernières avancées, des tendances émergentes et des opportunités futures.

Professionnel, syndical, convivial, le Congrès FNEDT 2025, dans une formule revisitée, sera marqué par de nombreuses interventions d'experts, des ateliers techniques interactifs, des démonstrations en direct et des opportunités de partage et d'échanges multipliés.

A l'occasion de cet événement unique, la FNEDT vous propose des formules de partenariat, à retrouver en détails dans ce dossier.

NOUVEAUTÉ 2025, un dispositif congressistes et partenaires entièrement repensé

Un programme structuré autour de 2 demi-journées syndicales et 2 demi-journées dédiées aux partenaires.

Un circuit congressiste aménagé pour dynamiser les échanges avec les partenaires :

- Salon speed-dating, ateliers techniques et matériels, etc.,
- Pour approfondir les échanges en toute convivialité, la soirée partenaires du jeudi 6 mars,
- Un dispositif de relations publiques étoffé et complété de nouveaux services pour le confort de tous : service de navettes (TGV, centre ville...), hébergement sur site (formule All inclusive, à 4 km du centre d'Arles), etc.,
- De nouveaux outils de communication optimisés et intégrés : nouveau site internet de la FNEDT (novembre 2024), intégration des pages du congrès, des bannières partenaires, de nos publications numériques et réseaux sociaux, newsletter réseau national FNEDT étendu, etc.,
- Sur site, un écran géant central pour diffuser vos messages et valoriser votre marque
- Avant, pendant et après le Congrès un relais de vos campagnes de communication ciblées (publications sur le site FNEDT et les réseaux sociaux, bannières, newsletters...).

Ainsi que de nombreuses autres options, à découvrir dans ce dossier.

Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Didier Darot, responsable des partenariats, ainsi qu'à toute l'équipe de la FNEDT, qui se tiennent à votre disposition pour que cet évènement 2025 soit un succès.

Bienvenue en Camargue, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur !

La FNEDT

—

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle représentative unique du secteur de la prestation de services de travaux agricoles, forestiers et ruraux.

Créée en 1922, la Fédération regroupe aujourd'hui :

- 62 syndicats départementaux et interdépartementaux
- 12 unions régionales



Les ETA représentent
2.5% des clients

20% du marché des
agroéquipements neufs



Chiffres clés 2023 des ETARF

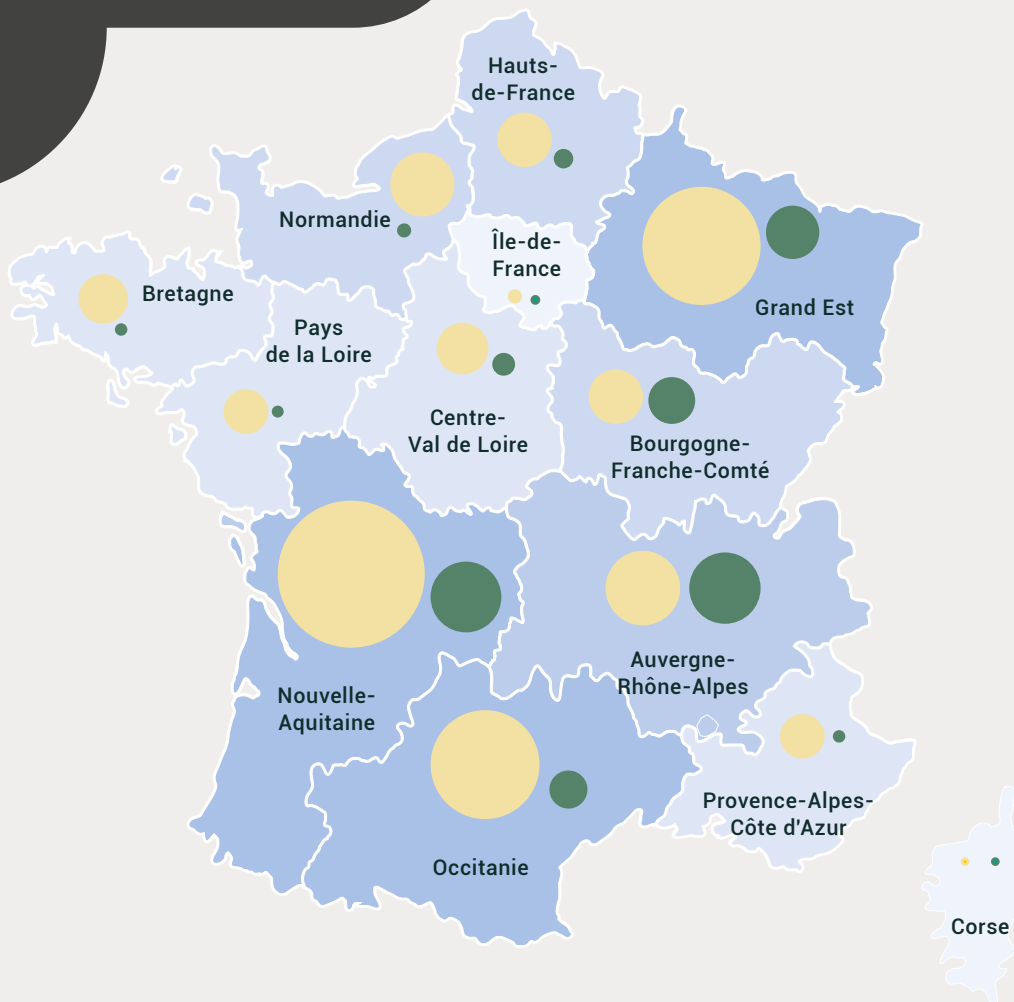
21 997

entreprises

+ 6,92%
en 5 ans

147 757

actifs



69%

15 255 **ETA**
entreprises de travaux
agricoles et ruraux

+14,12%
en 5 ans

31%

6 742 **ETF**
entreprises de travaux
forestiers

-6,45%
en 5 ans

7.1 Mds€

Chiffre d'affaires

- dont **5 Mds** pour les entreprises de travaux agricoles **ETA**
- dont **1 Md** pour les entreprises de travaux forestiers **ETF**
- dont **1 Md** pour les entreprises de travaux ruraux **ETR**



Infos
pratiques

Un rendez-vous
incontournable avec
les entrepreneurs

Congrès DE LA FNEDT

Le rendez-vous

PROFESSIONNEL - SYNDICAL - CONVIVAL
des entrepreneurs de travaux
agricoles, ruraux et forestiers

FÉDÉRATION NATIONALE ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

6>8 mars 2025
En Camargue à **ARLES!**



**Jeudi 6 mars et
vendredi 7 mars.**

**Samedi 8 mars :
Journée détente.**

Au Village Camargais

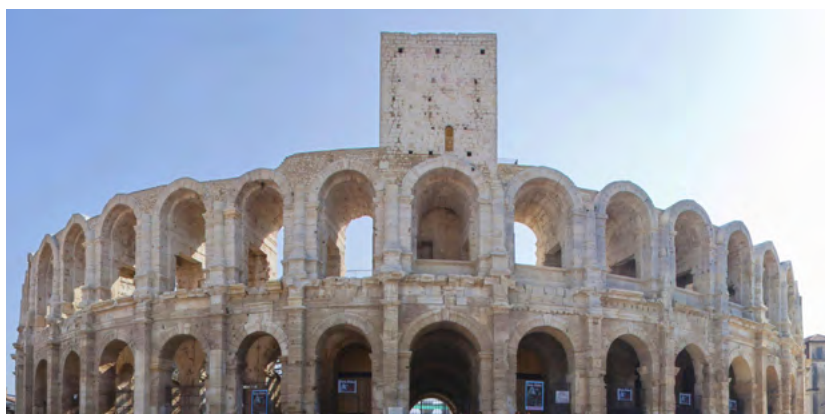
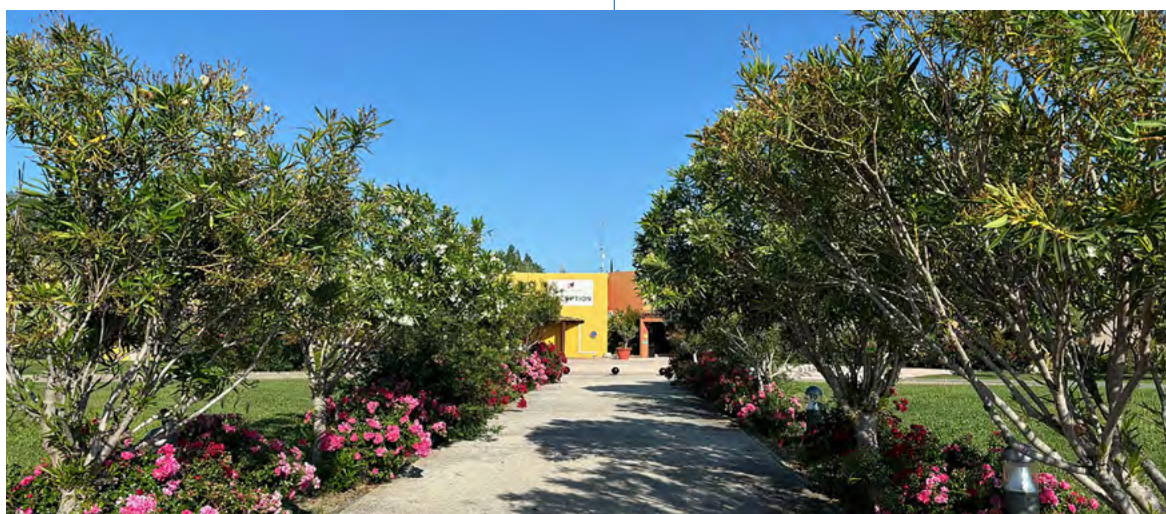
Centre de séminaire et résidence de tourisme
474 Chemin de la Prairie - 13200 Arles



**à 4,5 km de la gare TGV et du centre ville
historique**



(service de taxis et navettes)



— Nouveautés 2025 —

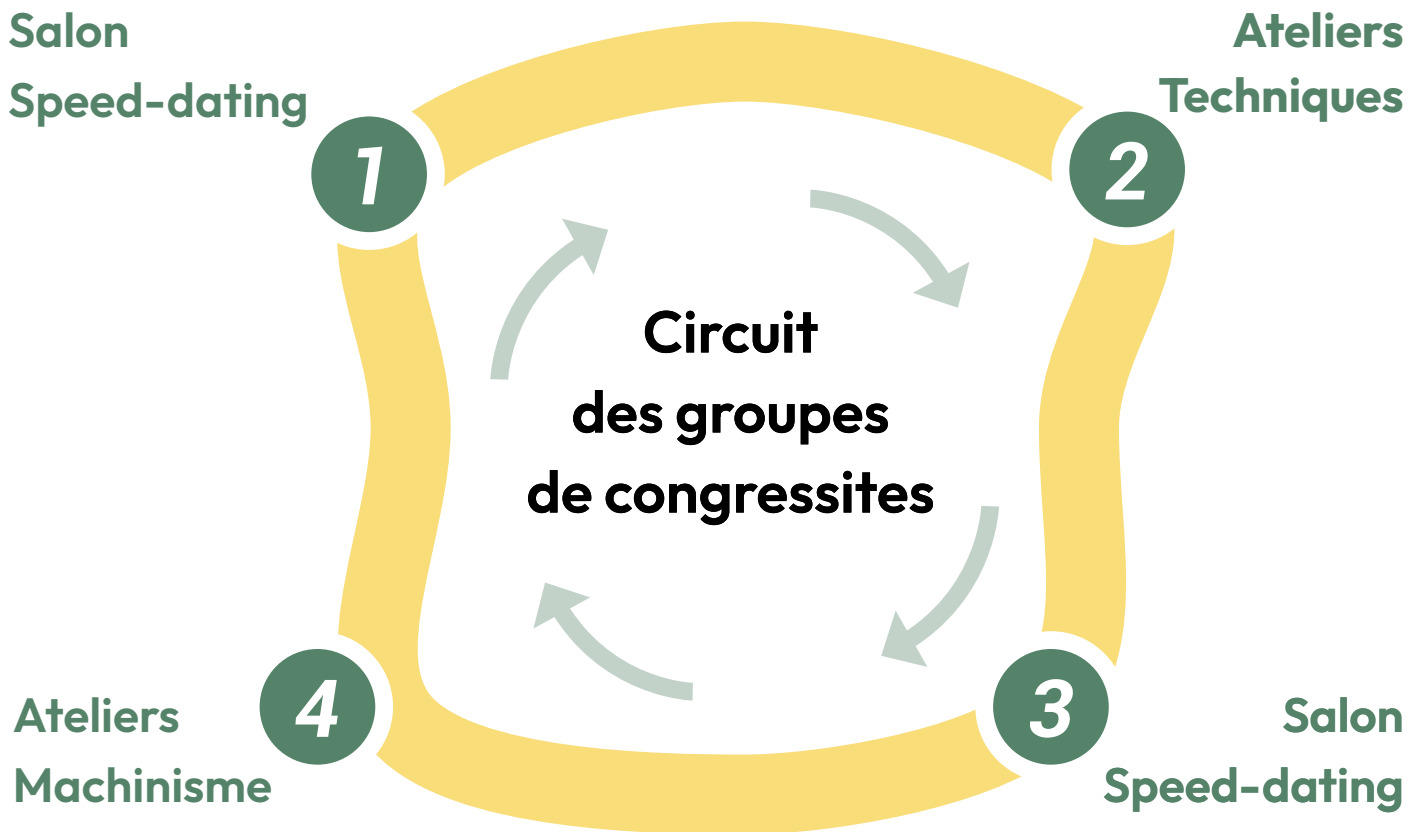
Plus
Professionnel

Plus
Syndical

Plus
Convivial

Un dispositif congressistes et partenaires entièrement repensé pour dynamiser les échanges entre les partenaires et les congressistes.

2 demi-journées exclusivement consacrées aux échanges congressistes/partenaires [l'après-midi du jeudi 6 mars - suivi d'une soirée partenaires - et la matinée du vendredi 7 mars].



Salon Speed-dating

Un espace personnalisé, équipé et aménagé pour chaque partenaire (5 m²/partenaire).

Objectifs :

- Rencontrez physiquement le réseau national des EDT (têtes de réseau, élus locaux et permanents EDT, etc.).
- Echangez directement avec nos délégations d'ETA, d'ETR et d'ETF venus de toute la France.
- Rencontrez nos principales ETA/R/F du secteur.
- Prolongez librement vos échanges au travers des espaces de convivialité (apéritif et soirée partenaire du jeudi soir, etc.).

Ateliers techniques et machinismes

Session de travail en petits groupes dont les thématiques seront co-animées avec les responsables de produits, les industriels partenaires.

Objectifs :

- Mettre en avant les valeurs de l'entreprise et vos savoirs-faire
- Présenter vos produits sur un temps long avec un public captif
- Recueillir les retours d'expérience des utilisateurs

2

A la carte

PARTICIPEZ

Créez des contacts qualifiés

échangez avec les décideurs sur leurs enjeux, projets, besoins

COMMUNIQUEZ

Valorisez votre participation

au delà des congressistes, et dans le temps long

ET Aussi...

Valorisez votre participation

au delà des congressistes, et dans le temps long

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PERSONNALISÉ

Espace intérieur / Salon Speed-dating

- Espace salon intérieur personnalisé (5 m²)

Équipements inclus : table, chaises, éclairage, prise électrique, enseigne avec votre logo et WiFi inclus

Espace extérieur / Atelier matériel

- Emplacement jusqu'à 50 m²
- Emplacement supérieur à 50 m²

Équipements inclus : espace nu

Pack Expo :

Espace salon intérieur (5 m²) + 50 m² extérieur

2 000 €ht

1 000 €ht

2 000 €ht

2 500 €ht

RÉSERVEZ VOTRE COMMUNICATION

La Gazette du congrès

4 pages , format A4, papier + numérique - 5 n°/an

- Publicité H.90 mm x L.210 mm (1 numéro)

Le Guide du congressiste

32 pages , format A4, papier + numérique

- Publicité : Double page centrale
- Publicité : 1 page
- Publicité : Publi-rédactionnel 1 page
- Publicité : Demi-page
- Publicité : Quart de page
- Publicité : Huitième de page

1 250 €ht

5 000 €ht

3 000 €ht

2 400 €ht

1 800 €ht

1 100 €ht

600 €ht

OPTIMISEZ VOTRE VISIBILITÉ

- Diffusion d'un spot publicitaire sur écran géant (Hall)
- Post sur la page Facebook avec photo(s) ou vidéo
- Logo sur la bannière des sponsors du Congrès
- Insertion dans le sac congressistes d'une plaquette brochure
- Insertion dans le sac congressistes d'un objet publicitaire
- Insertion dans le sac congressistes d'un prospectus A4 R/V

1 250 €ht

750 €ht

500 €ht

850 €ht

500 €ht

450 €ht

Parrainez

Les partenaires officiels

Contenu du pack

Participation au Salon Speed-Dating

Logo au tableau des partenaires officiels

Logo/citation dans le programme officiel

Flyer dans le sac d'accueil

Spot vidéo sur écran géant

Exposition d'un matériel sur le parvis

Logo ET/OU bannière sur le site FNEDT/Congrès

Publicité dans le Guide Congressiste [ET/OU]* un espace d'exposition de matériel (extérieur)

Publicité Gazette FNEDT/Congrès

Bannière publicitaire newsletter FNEDT

Publication réseaux sociaux FNEDT

Animation d'un atelier technique du congrès

Parrainage : 1 Déjeuner ou 1 Apéritif du congrès

Parrainage : Dîner de gala du vendredi soir

Invitation repas

Montal total HT

| | Pack Camargais | Pack Provençal | Pack Bronze | Pack Silver | Pack Gold | Pack Premium |
|--|-----------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|------------------|---------------------|
| | X | X | X | X | X | X |
| | X | X | X | X | X | X |
| | X | X | X | X | X | X |
| | | | X | X | X | X |
| | | | X | X | X | X |
| | | | | | X | X |
| | logo | logo | logo | logo + bannière | logo + bannière | logo + bannière |
| | | 1/4 de page | 1/2 de page [OU]* | 1 page [OU]* | 1 page [ET]* | 1 page [ET]* |
| | | 1 campagne | 2 campagnes | 3 campagnes | 4 campagnes | 5 campagnes |
| | | | 1 routage | 2 routages | 3 routages | 4 routages |
| | | | X | X | X | X |
| | | | | X | X | X |
| | | | | | X | |
| | | | | | | X |
| | | | 2 déjeuners | 4 déjeuners | 6 déjeuners | 8 dîners/gala |
| | 2 000 € | 3 500 € | 5 000 € | 7 500 € | 10 000 € | 15 000 € |

BON DE COMMANDE

Coordonnées de l'entreprise

N° SIRET :

Nom ou raison sociale :

Adresse de facturation :

Code postal :

Ville :

Contact représentant légal

Prénom, nom :

Fonction :

Email :

Téléphone :

Portable :

Contact responsable du dossier

Prénom, nom :

Fonction :

Email :

Téléphone :

Portable :

Récapitulatif de votre commande

Je sélectionne le pack

Pack Camarguais - 2 000 €

Pack Provençal - 3 500 €

Pack Bronze - 5 000 €

Pack Silver - 7 500 €

Pack Gold - 10 000 €

Pack Premium - 15 000 €

Montant total HT

€ HT

TVA 20%

€

Total TTC

€ TTC

J'ai lu et accepte les conditions générales de vente

Date de la commande :

Signature et cachet de l'entreprise

Autre(s) prestation(s)

Espace publicitaire €

Autre, préciser :

€

Mode de paiement :

- Par chèque : libellé à l'ordre de : FNEDT - FNEDT, 44 rue d'Alésia - TSA 71 448 - 75158 Paris CEDEX 14
- Par virement bancaire : IBAN : FR76 1820 6002 7965 1130 6801 317 - BIC : AGRIFRPP882

Une facture acquittée et un e-mail de confirmation vous seront adressés en retour.

Date limite de retour du dossier d'inscription : 31 décembre 2024

Les réservations ne sont fermes et définitives qu'après réception de votre paiement. L'envoi du bon de commande par courrier ou par e-mail, sans moyen de paiement, ne sera pas considéré comme une réservation ferme. A défaut de réception du paiement, l'inscription sera nulle et non avenue.

Congrès de la FNEDT 2025 - FNEDT, 44 rue d'Alésia - TSA 71 448 - 75158 Paris CEDEX 14

Les conditions générales de vente

OBJET

Règlement et conditions générales de la réservation d'un stand, d'un espace salon ou d'exposition ou de communication pour le Congrès FNEDT 2025, organisé par La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT).

LIEU ET DATES DU CONGRÈS FNEDT

Le Congrès FNEDT 2025 se tiendra du 6 au 8 mars 2025, au Village Camarguais à Arles (13). Le salon, exposition et ateliers se tiendront le jeudi 6 février et le vendredi 7 février, de 8h30 à 18h00.

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Le bulletin de réservation dûment complété, daté et signé doit être retourné (par e-mail ou courrier postal) à la FNEDT. Un acompte de 30 % devra être réglé à la réservation (une facture du montant total TTC incluant l'acompte vous sera adressée) et le solde sera à régler au plus tard le 1er février 2025. Les réservations ne sont fermes et définitives qu'après réception de l'acompte. Les options par courrier ou par téléphone ne sont pas considérées comme des réservations fermes. Il est impératif de vous assurer au préalable par téléphone que l'espace que vous souhaitez réserver est libre.

RÈGLEMENT DES FACTURES

Les règlements pourront être effectués par CHÈQUE ou VIREMENT BANCAIRE :

- Par CHÈQUE à l'ordre de « FNEDT - CONGRÈS » (encaissement à réception) et envoyé à : FNEDT - 44, rue d'Alésia - TSA 71448 - 75158 Paris cedex 14.
- Par VIREMENT BANCAIRE :
IBAN : FR76 1820 6002 7965 1130 6801 317 - BIC : AGRIFRPP882

CLAUSES D'ANNULATION

Toute annulation totale ou partielle devra être effectuée par courrier à la FNEDT et sera soumise aux conditions d'annulation ci-dessous :

- Avant le 1er février 2025 : 30 % du montant total TTC dû sera non remboursable.
- Après cette date : AUCUN remboursement des sommes versées.

ASSURANCES

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux, et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel (vol, dégâts, etc.) ainsi que les responsabilités civiles couvrant les collaborateurs ou vacataires de son entreprise présents au Congrès FNEDT 2025. Dans aucun cas l'exposant ou le partenaire ne sera couvert par les assurances des organisateurs du Congrès FNEDT 2025.

RÈGLES GÉNÉRALES DU SALON, EXPOSITION ET ATELIERS DU CONGRÈS

Les exposants et partenaires sont invités à vérifier que toute action engagée dans le cadre du Congrès FNEDT 2025 est conforme à la législation française en vigueur en matière de sûreté et de sécurité. L'organisateur prendra les mesures nécessaires en cas de non-respect du règlement. L'organisateur se réserve le droit d'interdire totalement ou en partie l'ouverture d'un stand ou espace qui pourrait porter préjudice à l'organisation et à l'image du Congrès FNEDT 2025. La décision finale reviendra à l'organisateur. L'accès au congrès est strictement réservé aux congressistes et invités FNEDT, aux exposants et partenaires dûment inscrits au Congrès FNEDT 2025. La participation aux travaux du Congrès FNEDT 2025 pour les exposants et partenaires est gratuite. A moins d'un accord écrit de la FNEDT, les exposants et partenaires ne sont pas autorisés à sous-louer, partager ou transférer leur stand ou espace à quelque autre société.

En cas de force majeure, les dates du congrès pourront être modifiées ou le congrès pourra être purement et simplement annulé. Dans cette dernière hypothèse, les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées seront réparties entre les exposants et partenaires au prorata de leurs versements sans que des recours soient possibles à l'encontre de l'organisateur.

Les organismes désireux d'exposer ou participer acceptent sans réserve les dispositions du règlement intérieur, la réglementation du Village Camarguais d'Arles et les prescriptions au droit public applicables aux manifestations organisées en France. Ils acceptent toutes dispositions nouvelles imposées par les circonstances ou dans l'intérêt de la manifestation que l'organisateur se réserve le droit de signifier, même verbalement. Tout fait résultant du non-respect du présent règlement sera à la charge de l'exposant ou du partenaire. La FNEDT se réserve le droit de modifier ou de compléter les conditions de vente ou le règlement du congrès, mais en avertira les exposants et partenaires.

DOSSIER TECHNIQUE

Le Guide Technique sera envoyé aux exposants et partenaires à partir du 15 janvier 2025, sous réserve que la FNEDT ait reçue l'acompte confirmant la réservation d'un espace. Ce dossier contiendra toutes les informations concernant les conditions générales, les règles de sécurité, tous les renseignements concernant les horaires de montage et démontage des stands ou espaces, les lieux de livraison, les coordonnées des prestataires officiels du Congrès FNEDT 2025 et tous les bons de commande nécessaires.

Tous les renseignements d'ordre technique doivent être demandés à l'installateur et les bons de commande dont il aura la charge doivent lui être adressés directement au plus tard 30 jours avant la date du Congrès FNEDT 2025.

Congrès DE LA FNEDT

Le rendez-vous

PROFESSIONNEL - SYNDICAL - CONVIVAL
des entrepreneurs de travaux
agricoles, ruraux et forestiers

FÉDÉRATION NATIONALE ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

6>8 mars 2025
En Camargue à **ARLES!**

Organisation

Philippe Largeau
Président de la FNEDT

Martine Perrin
Président du Congrès FNEDT 2025

Commercial

Didier Darot
Responsable des partenariats
06 72 21 47 31
ddarot@congres-fnedt.fr

Facturation

Sylvie Délice
Comptabilité FNEDT
01 53 91 44 80
facturation@congres-fnedt.fr

Communication

Constance Renault
Responsable de communication
01 53 91 44 80
communication@congres-fnedt.fr

Coordination

Hervé Fourchon
Responsable événementiel
01 53 91 44 80
coordination@congres-fnedt.fr

www.congres-fnedt.fr

FÉDÉRATION NATIONALE
ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES



44 RUE D'ALÉSIA – TSA 71 448 75158 – PARIS CEDEX 14
01 53 91 44 80